
*Bilan d'activités de l'aérodrome de
Niort – Marais poitevin
ANNEE 2013*



Rédacteur :
Olivier DUPONT, Responsable d'aérodrome.
olivier.dupont@mairie-niort.fr / 06.15.92.37.63

SOMMAIRE

1	Le mot de l'Adjointe au Maire	P3
2	Rappels	P5
3	L'aérodrome en 2013 et en chiffres	P7
4	Présentations des manifestations accueillies	P8
5	Actions marquantes	P9
6	Gestion écologique responsable	P11
7	Mouvements d'aéronefs	P13
	Non basés (extérieurs)	
	Basés	
	Transits	
	Synthèse générale	
8	Système de Management de la Qualité (SMS)	P20
9	Astreintes	P21
10	Organigramme	P23
11	Revue de Presse	P24

Le mot de l'Adjointe au Maire

« Un outil au service du développement du territoire »

Véritable havre de biodiversité, l'aérodrome de Niort fait partie intégrante du territoire niortais, et pour cause : il en est l'un des équipements les plus anciens. Créé en 1910 à l'occasion d'une fête aérienne, il s'agissait alors d'un champ d'aviation, devenu progressivement terrain d'aviation puis aérodrome, parfois même surclassé « aéroport international ».

Tout au long de ces années, cet équipement, successivement géré par l'Aéroclub des Deux Sèvres (ACDS), par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) puis par la Ville de Niort, n'a cessé d'être un outil au service du développement du territoire. De nombreux passagers, des plus discrets au plus illustres (récemment le Prince Albert de Monaco ou bien Michel DRUCKER) l'ont utilisé.

Les vols qui y sont réalisés -au profit d'entreprises accueillant clients et prospects, au profit d'établissements de santé lors de vols sanitaires, au profit d'organismes de surveillance comme EDF et GDF ou bien encore à vocation touristique- ont tous en commun la desserte et le service du territoire Niortais et de ses habitants.

Quoi de plus naturel, dès lors, de baptiser cet aérodrome du nom du territoire ainsi desservi. C'est ainsi que l'année 2013 a vu notre aérodrome de Niort - Souché devenir l'aérodrome de Niort Marais poitevin.

Mais cet équipement municipal n'est pas réservé aux pilotes et à la communauté aéronautique. Des espaces ont également été aménagés pour que nous tous, connaisseurs et néophytes, puissions profiter des activités aériennes lors de promenades dominicales ou de journées estivales en des emplacements sécurisés, accessibles et gratuits. Cette volonté de démocratiser les loisirs aéronautiques pour tous les publics, je la partage avec les associations basées et avec les fédérations nationales qui consultent régulièrement mes services lors d'études et de projets d'ampleur nationale.

La mise en place récente du service AFIS* aura facilité et sécurisé dès cette première année la cohabitation des nombreuses activités accueillies. Aucun des accidents que nous avons connu n'aura permis de mettre en cause les procédures et la multi activité qui m'est si chère.

La nouvelle année qui débute s'annonce riche en événements aéronautiques. La Ville de Niort accompagne ces activités par des budgets d'investissement et de fonctionnement conséquents, en cette période budgétaire difficile. Il nous appartient donc de rendre ces investissements utiles en favorisant et développant les vols à destination de l'aérodrome de Niort Marais poitevin.

Bons vols !

Chantal BARRE
Adjointe au Maire chargée du développement de l'aérodrome de Niort – Marais poitevin

Quelques rappels

L'aérodrome de Niort Marais poitevin est un aérodrome d'aviation générale, ouvert à la Circulation Aérienne Publique (CAP) de catégorie 3C. L'aérodrome est équipé de différents services correspondant aux critères de classement établis par le Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Il est équipé comme suit :

Les pistes et volumes

- 1 piste revêtue de 1782 mètres de long par 30 mètres de large, orientée 07/25. Balisage diurne et nocturne (sur demande). Permet l'accueil d'aéronefs de type ATR42 ou Transall.
- 1 piste en herbe de 680 mètres de long par 80 mètres de large. Balisage diurne.
- 1 piste école ULM de 400 m de long sur 30 m de large, réservée aux ULM basés et aux modèles réduits
- 1 piste aéromodéliste revêtue de 120 m de long sur 20 de large
- 2 cibles pour activité parachutage
- 2 Volumes d'activité aéromodélisme permanent
- 1 axe de parachutage permanent

Les parkings

- une surface revêtue d'1 hectare permettant l'accueil d'aéronefs lourds, avec points d'ancrage
- plusieurs parkings en herbe
- un parking voitures gratuit d'une capacité de 40 places

Les hangars

- Des hangars municipaux (2) permettant l'hébergement d'appareils en transit, sur demande et sous réserve de disponibilité
- Des hangars privés ou associatifs (7)

L'avitaillement en carburants

- 1 pompe H24 (automate) permettant l'avitaillement 100 LL
- 1 pompe H24 par gravité permettant l'avitaillement Jet A1, (sous pression sur demande)

L'accueil

- 1 aérogare permettant l'accueil de passagers avec espace VIP / pilotes, coin détente, minibar (boissons chaudes et fraîches) et point sanitaire. Accès WIFI.
- 3 employés aptes à répondre aux demandes aéronautiques
- 1 bureau de piste
- 1 centre départemental de météorologie
- 1 groupe d'assistance au démarrage des avions (GPU 28 volts) sur demande

Les usagers basés :

Ce sont des associations, des propriétaires privés et une société qui accueillent plus de 700 pratiquants et disposent de 90 aéronefs de toutes catégories, c'est une des spécificités de l'aérodrome de Niort : la multi activité.

Les activités pratiquées sont les suivantes :

- Avion (vols d'instruction, vols locaux, vols de voyage, vols d'initiation,...).
- Vol à voile / planeur (vols d'instruction, vols locaux, vols de voyage, vols d'initiation, compétition sportives,...).
- Ultra Léger Motorisés / ULM pendulaire, 3 axes, autogyre (vols d'instruction, vols locaux, vols de voyage, vols d'initiation,...).
- Parachutisme (sauts d'instruction, sauts de plaisir, sauts sportifs, sauts d'initiation, sauts de compétitions,...).
- Avions de collection (vols locaux, vols de voyage, présentation en meeting aérien,...).
- Aéromodélisme (vols écoles, vols plaisirs, vols d'instruction, compétitions,...)

Les usagers extérieurs :

Ce sont des sociétés, des clubs, des propriétaires privés, des organismes d'Etat, Français et étrangers qui utilisent les infrastructures pour leurs passagers, leurs missions, leur entraînement ou leur plaisir. Cette utilisation fait l'objet d'une tarification voté par le conseil municipal.

Les usagers sont les suivants :

- Clubs et privés => vol de tourisme (découverte du territoire), vols d'instruction (apprentissage du pilotage, avitaillement,...), vols de loisirs.
- Travail aérien => transport de passagers d'affaires (en provenance de l'extérieur et/ou à destination de Niort pour RDV d'affaires), transport de fret, évacuation sanitaire privées, surveillance de réseaux (électricité, gaz, eau,...), prises de vues aériennes, topographie,...
- Militaires => Vols d'instruction, vols opérationnels (avitaillement)
- Services public => Vols sanitaires (SAMU, Sécurité Civile pour les avitaillements d'urgences, en cas de problème à l'hôpital,...), vols de surveillance du territoire (Douanes, Gendarmerie, Police), vols d'assistance (recherche de personnes disparus, sauvetage,...), opérations d'urgences (tempête Xyntia par exemple)...

Tous ces usagers favorisent Niort comme point de passage car les formalités y sont réduites, les services adaptés et les infrastructures de qualité. L'aérodrome permet à des passagers d'affaires et à des vols de tourisme français et étrangers de faire escale à Niort et de faire fonctionner l'économie locale (taxis, restaurants, hôtels, bateliers, office du tourisme, ...). La majorité de ces usagers ne viendraient pas sur le territoire niortais sans service aéronautique.

L'aérodrome en 2013 et en chiffres

500, le nombre de pratiquants basés

23684 le nombre de mouvements d'aéronefs.

4227 Sauts en parachute.

14 le nombre d'entités basés.

2500, le nombre de curieux ayant assisté aux entrainements de l'équipe de France de voltige aérienne

19, le nombre de vols sanitaires

42, le nombre de vols d'affaires

60, le nombre d'espèces d'oiseaux présentes sur le site

90, le nombre d'aéronefs basés.

3, le nombre d'agents présents sur site

19.6%, l'augmentation du nombre de mouvements d'aéronefs non basés

Présentation des manifestations accueillies

- **Accueil de l'Institut Médico Educatif** de « Vilaine », présentation de l'aérodrome et des aéronefs à 30 jeunes (2 visites).
- **Journées Portes Ouvertes** de l'Association du Bassin Aéronautique Niortais (ABAN), présentation des activités aux visiteurs. Présentations spécifiques des activités associatives aéronautiques aux Elus des communes voisines (Chauray, Aifres et Vouillé), invités par le Président de l'ABAN. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis d'accueillir le nombre de visiteurs attendus.
- **Semaine d'entraînement de l'équipe de France de voltige aérienne**, catégorie « Advanced », détentrice du titre de championne d'Europe de voltige. Accueil de 8 sportifs et 6 aéronefs. Environ 2500 riverains sont venus assister aux vols.
- **Rassemblement de motos de collection**, organisé par l'ASPAN. Présence d'une cinquantaine de motos pour échanger autour d'une passion commune : le maintien en état de fonctionnement de motos et aéronefs de collection. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis d'accueillir le nombre de collectionneurs programmé.
- **Flight Dating**, organisé par le Ville de Niort suite à la mise en œuvre du service AFIS, cette opération commerciale a permis de présenter l'offre de transport aérien à la quinzaine de dirigeants d'entreprises ayant fait le déplacement. Cette manifestation privée a également permis de présenter l'offre touristique aux représentants de fédérations nationales et aux pilotes privés. Cette journée a également été l'occasion de présenter les activités réalisées sur le site aux administrations de tutelles. Madame le Maire de Niort, Député des Deux Sèvres, a clôturé ce moment de rencontre en compagnie de la Patrouille « Cartouche Doré ».
- **Accueil du dispositif aérien des cérémonies du cinquantenaire de l'ENSOA**, une quarantaine de mouvements d'aéronefs a été enregistré à cette occasion (parachutage, patrouille Cartouche Doré, Hélicoptères,...).
- **Vols en Fouga Magister**, vols privés réalisés au profit des membres de l'association.
- **Accueil de l'assemblée générale** du comité régional d'aéromodélisme, environ 25 participants.
- **Compétitions de parachutisme**, organisées tout au long de l'année par l'ENP et « Démenciel parachutisme ».

Présentation d'actions marquantes et d'entretien (Hors entretien courant / régulier)

- **Implantation d'une société de parachutisme professionnelle** « Démenciel parachutisme » en partenariat avec l'association « Envol Niort Parachutisme (ENP) ». Cette société est localisée dans les locaux de l'ENP et a disposé d'un aéronef de type « Pilatus PC6 » pour cette première saison.
- **Aménagement des abords de la piste revêtue**, traitement des dégâts animaliers et retrait de nombreux arbres situés dans la bande » de piste + traitement spécifique des bordures de piste revêtue.
- Accueil du Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre (2 fois).
- **Accueil du Directeur Général du groupe de joaillerie « Cartier »**
- **Exercice pompier**, réalisé au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). La maison d'habitation située en bordure d'avenue de Limoges était également concernée par l'exercice (extinctions de foyers et identifications de causes d'incendies).
- Modernisation du parc météorologique.
- **Accueil de 12 stagiaires** et de 5 groupes (écoles, CSC et instituts médicaux éducatifs).
- **Prélèvements de lapins (115) et de taupes (80)** afin de sécuriser les aires de mouvements.
- **Mise en service de la carte d'avitaillement Jet A1** (pour les usagers non équipés).
- Travaux d'isolation du grand hangar (toiture et chenaux).
- Mise en place d'un nouveau point d'arrêt (intermédiaire) afin de simplifier les déplacements des aéronefs au sol.
- Commission des usagers 2013 + 2 réunions d'analyses des objectifs + 1 bilan de sécurité.
- **Participation à l'étude nationale de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM)** relative à l'impact de l'aviation générale en France.
- Remplacement des marches d'accès à l'aérogare (coté parking voitures) et réfection des marquages au sol du parking voiture.
- Accueil des repas annuels de la Direction du Patrimoine et du pôle Vie de la Cité.
- **Accueil d'un exercice anti-émeute de la Police Nationale.**

- **Travaux d'aménagements des locaux** occupés par l'Aéro Club de Niort (réalisation d'une dalle en béton pour le club house) par la régie bâtiment de la direction du patrimoine et des moyens.
- **Réalisation de différents travaux inhérents au Consignes d'Homologation et d'Exploitation des Aéroports (CHEA)**, réfection de l'aire à signaux, reprise de marquages au sol,...
- **Création d'un axe de parachutage et d'1 volume d'aéromodélisme permanents.**
- Mise à jour des procédures du prestataire des services de la navigation aérienne (manuel d'exploitation, Manuel SMS et Plan de formation).
- **Travaux de création de la procédure d'approche et de départ aux instruments (IFR – GNSS)** création du marché, préparation à l'homologation, réalisation d'une étude de sécurité, réunions de coordination, créations de lettres opérationnelles d'accord, modification des modes opératoires existants, création de la procédure, contrôle en vol de la procédure,...

Présentation des actions de gestion écologique responsable

L'aérodrome de Niort occupe une superficie de 145 hectares, idéalement situé en périphérie de la Ville de Niort, sur un sol calcaire.

L'activité aéronautique qui y est pratiquée depuis 1910 a permis de protéger le site de différentes « agressions humaines » telles que la chasse, les constructions, l'agriculture, les traitements chimiques et les dégradations dues au passage répété de promeneurs. La pelouse calcaire de l'aérodrome est ainsi la deuxième plus importante, de par sa superficie, du département (le site le plus grand étant le CEBC de Thouars, en cours de dépollution).

De nombreuses espèces végétales et animales composent ce biotope exceptionnel aux portes d'une grande agglomération. Il est ainsi possible d'y dénombrer 6 espèces d'orchidées, 28 espèces de papillons, dont une espèce protégée au niveau national (l'azuré du serpolet), 48 oiseaux patrimoniaux ou remarquables, dont certains protégés au niveau européen (outarde canepetière, œdicnème criard, busard, bruant proyer, milan,...) ainsi qu'une faune et une flore plus commune mais nécessaire au maintien des espèces animales précédemment cités (hérissons, renards, mulots, batraciens, hérons, serpents, thym sauvage, serpolet,...).

Dans le cadre du diagnostic « inventaire de la biodiversité » commandé par la Ville de Niort, le service de gestion de l'aérodrome collabore avec des professionnels reconnus (Deux Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux Sèvres) afin d'envisager une gestion du site intégrant la protection du biotope. Des accords-cadres ont été signés avec DSNE et le GODS.

Ainsi, des actions d'entretiens et de gestion courante ont été mises en œuvre d'une manière proactive:

- Limitation d'utilisation de désherbants aux seules aires aéronautiques (normes Direction Générale de l'Aviation Civile).
- Utilisation de brûleurs pour le désherbage des aires publiques.
- Mise en place de conventions intégrant la protection et le développement du biotope avec les exploitants agricoles présents sur le site.
- Sensibilisation des usagers basés.
- Tonte hippomobile de certaines zones du site
- Projet de plan de gestion

La mise en place de la procédure d'approche et de départ aux instruments à nécessité le retrait d'arbres et arbustes situés en bordures de piste et pouvant présenter une menace réelle sur la sécurité des vols en cas de sorties de piste. Les arbres et arbustes ont donc été retirés dans le strict respect des délimitations établies par les services de l'Aviation Civile. Un mince corridor arboré à ainsi été maintenu de part et d'autre de la piste et une zone plus conséquente à son extrémité ouest.

L'aérodrome de Niort est l'un des sites majeurs, en termes de biodiversité, qui soit implanté sur le territoire de la Ville de Niort (selon les professionnels de la protection de l'environnement), il convient donc de poursuivre les actions de préservation initiées.

Il est important de noter que les actions en cours ont été entreprises en parfaite harmonie avec l'activité économique et touristique du site, preuve qu'il est possible d'intégrer la protection de la biodiversité à la gestion courante d'une structure règlementée par des textes nationaux et internationaux draconiens.

L'exemple de gestion de l'aérodrome de Niort est régulièrement cité dans la presse aéronautique spécialisée et apparaît aujourd'hui comme un modèle de gestion, unique en France pour un aérodrome de cette envergure, qui suscite l'intérêt de nombreuses autres structures.

Mouvements d'aéronefs

Le nombre d'atterrissages et de décollages d'aéronefs est dénommé « mouvement ».

1 mouvement correspond à 1 atterrissage ou 1 décollage
(Ex : 1 vol = 1 décollage et 1 atterrissage = 2 mouvements)

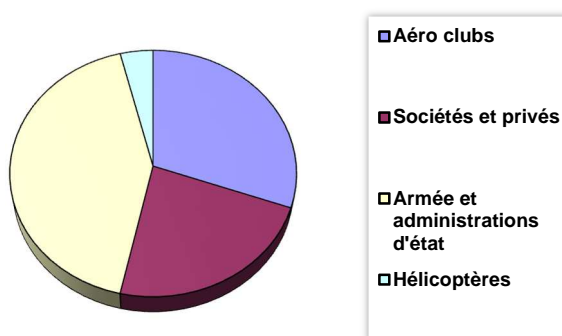
Mouvements d'aéronefs non basés (extérieurs)

Le nombre de mouvements d'aéronefs extérieurs est la valeur de référence qui permet d'analyser la fréquentation aéronautique du site par les pilotes non basés à Niort. Pour rappel, 1 mouvement équivaut à 1 atterrissage ou 1 décollage.

La particularité de l'aérodrome de Niort est d'accueillir des aéronefs non basés (extérieurs) très variés, aux conditions d'évolutions différentes. Ainsi les aéronefs de combats rapides côtoient des avions de club plus lents, des avions d'affaires sous régime de vol aux instruments et des hélicoptères effectuant des évolutions verticales. Cela nécessite une organisation stricte et l'application de règles de sécurité connues de tous les usagers.

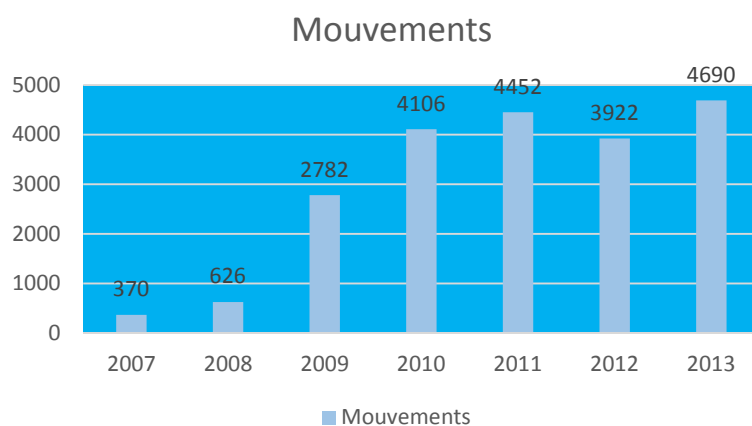
Répartition des mouvements d'aéronefs non basés (extérieurs)

NB : Les hélicoptères sont répartis comme suit : 2/3 compagnies aériennes, 1/3 privés ou associations.



L'utilisation de l'aérodrome par les usagers extérieurs est équitablement répartie. A noter, une légère augmentation de la part de l'activité militaire (qui s'explique par la mise en place du service AFIS qui rend réalisable des exercices qui ne l'étaient pas en auto-information). Cette répartition permet de contrer les aléas climatiques, économiques et sociétaux en ne rendant pas l'aérodrome dépendant d'une activité principale.

Nombre de mouvements d'aéronefs non basés (extérieurs)



Le nombre de mouvements d'aéronefs extérieurs est en hausse conséquente (hors année 2012) et correspond aux prévisions. Cette forte hausse s'explique par une année 2012 médiocre (mise en place du service AFIS ayant occasionné des fermetures de service, absence de manifestations d'ampleurs,...) et s'inscrit dans l'augmentation générale observée depuis la reprise de gestion par la ville en 2008.

Nombre total de mouvements extérieurs 4690: (+19.6% / 2013)

Mouvements d'aéronefs basés

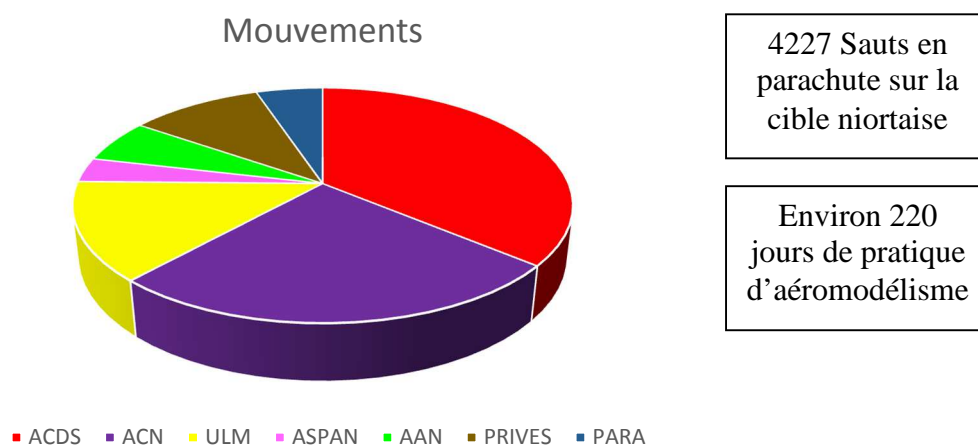
Le nombre de mouvements d'aéronefs extérieurs est la valeur de référence qui permet d'analyser la fréquentation aéronautique du site par les pilotes non basés à Niort. Pour rappel, 1 mouvement équivaut à 1 atterrissage ou 1 décollage.

L'aérodrome de Niort est l'un des rares aérodromes Français à héberger une multitude d'activités dont chacune d'elles revêt des aspects réglementaires et organisationnels bien particuliers.

L'aérodrome accueille en effet des associations dont les membres pratiquent l'avion, le planeur, l'avions de collections, l'ultra légers motorisés, le parachutisme et l'aéromodélisme.

Des évolutions règlementaires majeures concernant les activités particulières basées ont été mises en place en concertation avec les usagers basés (aéromodélisme, vol à voile, parachutisme,...).

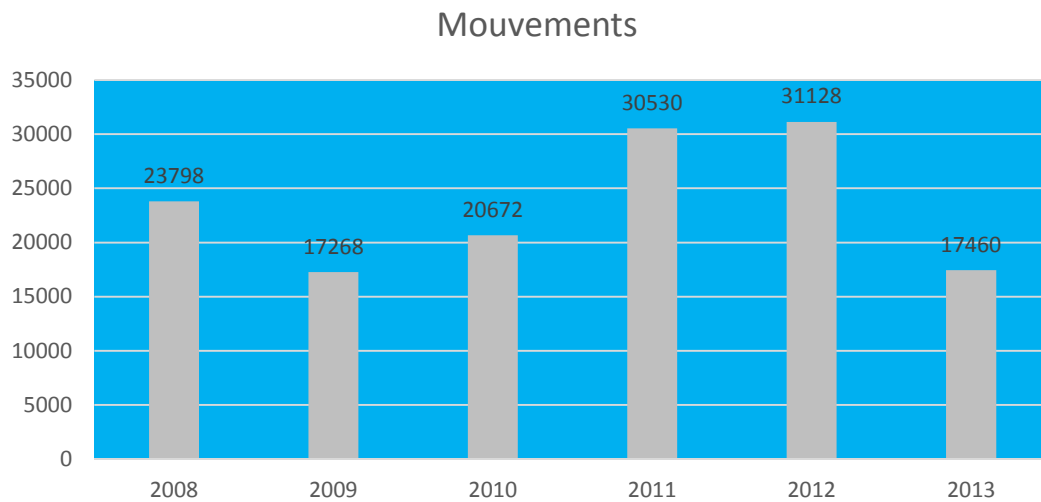
Répartition des mouvements d'appareils basés



ACDS	Aéroclub des Deux Sèvres
ACN	Aéroclub de Niort
ASPAN	Association de Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique Niortais
AAN	Ailes Anciennes Niortaises
ANSA	Association Niortaise des Sports de l'Air
Privés	Messieurs Gallardeau, Barbeau, Cousineau, Maret, Nicollier, Papet, Bourdin, Ingrand, Geoffriault, Leturdu et Métayer.
Para	Démenciel + ENP

Les aéroclubs réalisent les 2/3 de l'activité des aéronefs basés en réalisant de nombreux vols de formation.

Nombre de mouvements d'aéronefs basés



Le nombre de mouvements d'aéronefs basés est en forte baisse pour plusieurs raisons :
Tout d'abord les chiffres des années précédentes font suite à des estimations, non vérifiables, fournies par les associations elles-mêmes (contrairement aux mouvements d'aéronefs non basés comptabilisés par les services de la mairie). Aujourd'hui et depuis la mise en place du service AFIS, le nombre de mouvements est directement comptabilisé par l'écoute des bandes d'enregistrement des vols et la présence des agents AFIS.

Ensuite, les activités école ULM et vol à voile (planeur) ont été sérieusement perturbées par les mauvaises conditions aérologiques printanières, alors que ces activités sont fortement génératrices de mouvements et que celles-ci ne sont pas reportables sur d'autres périodes de l'année.

Les vols de formations de l'association principale de la plateforme sont également en baisse conséquente et pour cause, après une très bonne année 2012 durant laquelle plusieurs pilotes étaient en formation, ces derniers ont été brevetés, donc moins utilisateurs des infrastructures. Enfin, les accidents successifs de cette année ont entamés le moral des pilotes et leur volonté de faire des vols.

Nombre total de mouvement des utilisateurs basés : 17460 (-44% / 2012)

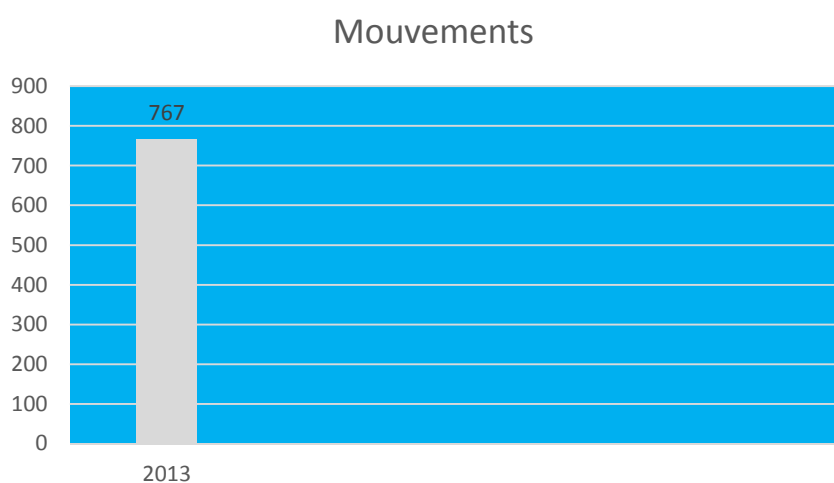
Transits

Les transits sont les vols qui n'utilisent pas les infrastructures de l'aérodrome mais qui sollicitent les services d'information de vol et d'alerte lors de vols passant à proximité de l'aérodrome. Les transits réalisés en dehors des périodes de fourniture des services d'information de vol et d'alerte ne sont pas comptabilisés.

1 transit équivaut à 1 mouvement

Nombre de mouvements en transit

Les transits sont comptabilisés, par définition, depuis l'ouverture du service d'information de vol et d'alerte. L'année 2013 est donc la première année pour laquelle les données sont disponibles.



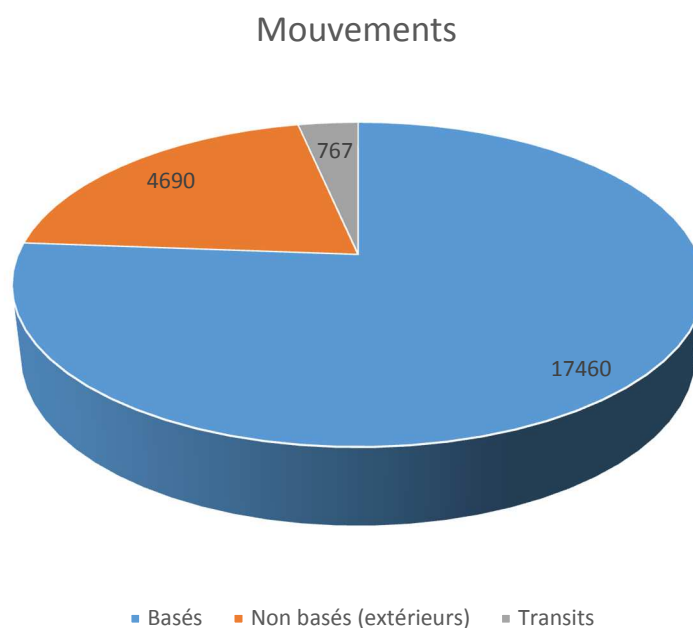
Plus de 750 aéronefs, principalement les aéronefs du SAMU et de la Sécurité Civile, bénéficient des informations du service AFIS de l'aérodrome de Niort lors de leurs vols. Les informations météorologiques sont les plus demandées par les pilotes.

Nombre total de mouvements transit : 767

Nombre total de mouvements (aéronefs basés+ aéronefs extérieurs + transits)

Le nombre total de mouvement renseigne sur l'utilisation réelle des infrastructures et permet de dimensionner les services. Il est cependant important de prendre en compte le fait que les mouvements d'aéronefs basés représentent les 2/3 de ce chiffre et que l'évolution de ces mouvements fait évoluer la courbe toute entière. Ce graphique ne reflète pas l'attractivité de l'aérodrome ni l'impact de ce dernier sur l'économie locale.

Répartitions des mouvements

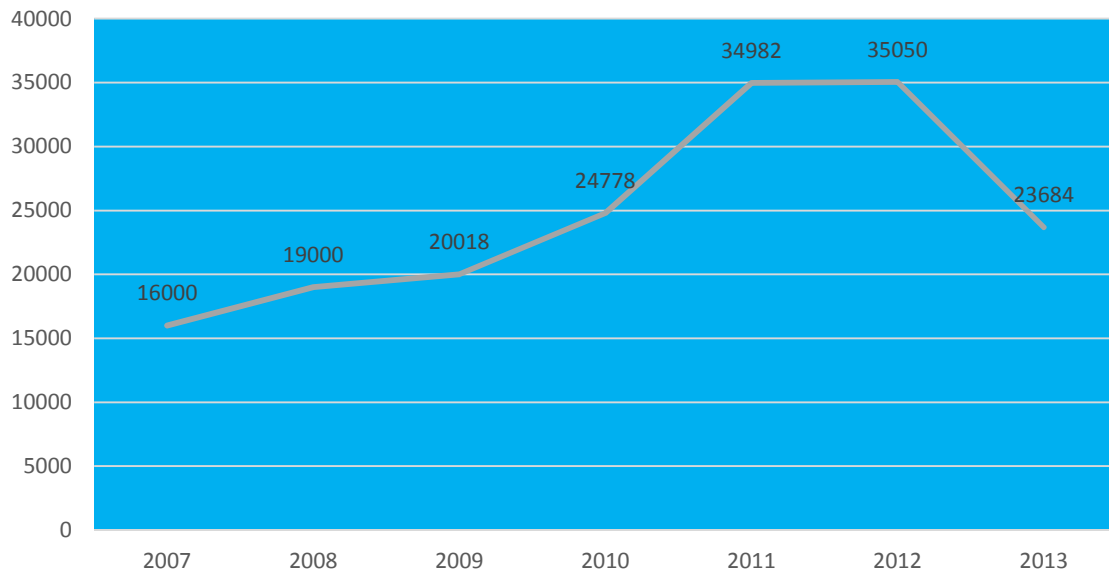


Le graphique démontre que l'activité principale, en terme de mouvements, est réalisée par les usagers basés ce qui est tout à fait cohérent compte tenu du nombre d'aéronefs basés.

Nombre total de mouvements (aéronefs basés + aéronefs extérieurs + transits) : 23 684

Nombre de mouvements

Mouvements



Le nombre de mouvements parait en forte baisse. Ce sont les nouveaux moyens de comptage des mouvements d'aéronefs basés (qui représentent les 2/3 de l'activité aérienne) couplés à différents évènements qui occasionnent cette baisse importante. L'activité aérienne reste importante et particulière de par sa diversité.

Nombre total de mouvements : 23684 (soit -32.5% / 2012)

Système de Management de la Sécurité (SMS)

L'année 2013 est la première année entière durant laquelle le SMS a été mis en œuvre (sous l'autorité de Jean Louis BUSSONNAIS).

Le Système de Management de la Sécurité (SMS) est le document de référence relatif à la sécurité des pratiques aériennes de l'aérodrome, il intègre les exigences réglementaires de sécurité de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Ces exigences sont reprises dans la certification de Prestataires des Services de la Navigation Aérienne (PSNA) dont la Ville de Niort est détentrice pour rendre le service AFIS.

Fiches Notificatives d'Evènements (FNE) => 48

Le nombre de FNE est important pour un aérodrome de cette catégorie et correspond au fait que les mouvements qui y sont réalisés sont nombreux. Les problèmes mineurs d'utilisation de la radio par les pilotes sont récurrents et font l'objet d'une action corrective (en cours). Le nombre d'accidents (dont 2 mortels) est quant à lui inhabituellement élevé. Cela peut s'expliquer par de mauvaises conditions météorologiques en début d'année qui ont empêchés les pilotes de maintenir leurs compétences (constat national). La Ville de Niort et le PSNA AFIS n'ont pas été mis en cause lors de ces accidents.

Constat Préalable d'Infraction (CPI) => 0

Aucun constat préalable d'infraction n'a été rédigé en 2013.

Actions Correctives (AC) et Actions Préventives (AP) => 4

Les actions correctives et préventives font suites à l'analyse des FNE et de la proposition d'amélioration de la sécurité.

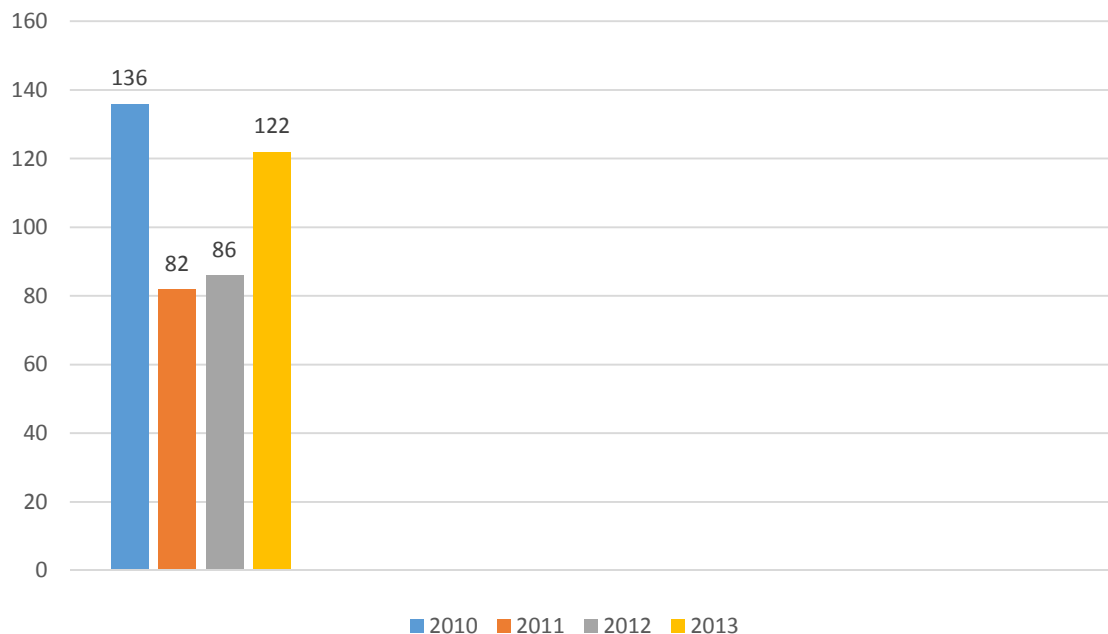
Propositions d'amélioration de la sécurité => 1

RAS

Astreinte (mouvements réalisés en dehors des horaires d'ouverture de l'aérodrome) et heures supplémentaires.

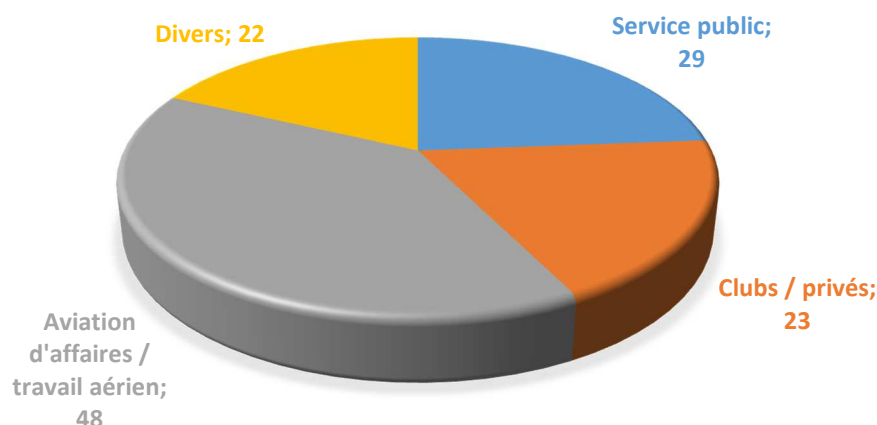
Nombre total de sortie de l'astreinte.

NB : 1 sortie correspond à 1 déplacement de l'agent



Le nombre de sortie de l'astreinte est en hausse conséquente suite à plusieurs accidents qui ont nécessités la présence des agents pour sécuriser l'intervention des secours, à l'augmentation du nombre de vols d'affaires qui nécessitent l'ouverture en dehors des horaires sans préavis et à une légère augmentation des missions de services public.

Répartition de l'utilisation de l'astreinte par catégorie d'utilisateurs



Les vols de service public présentés dans ce graphique sont les sorties réalisées au profit des aéronefs du SAMU, de l'hôpital, de la sécurité Civile, de l'administration des Douanes, de la gendarmerie nationale et de du ministère de la défense (Armée de l'air, Marine nationale et Armée de terre).

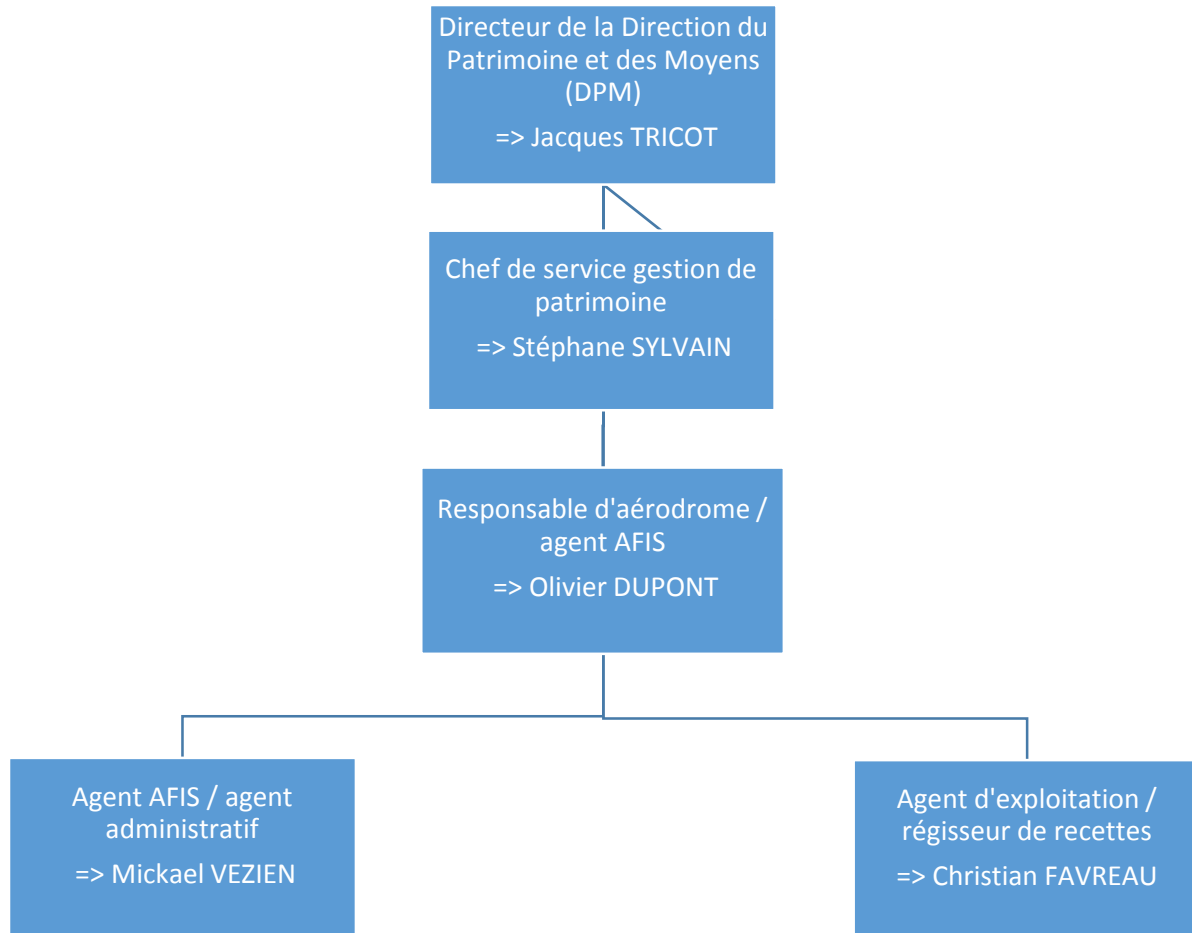
Les vols clubs et privés présentés dans ce graphique sont les sorties réalisées au profit de vols de formation et de tourisme.

Les vols aviation d'affaires présentés dans ce graphique, sont les sorties réalisées au profit de compagnies aériennes (transport de passagers et travail aérien).

Les sorties diverses présentées dans ce graphique, sont les sorties réalisées afin de porter assistance à des aéronefs en difficultés, de sécuriser le site de l'aérodrome (aléas climatiques, problème carburants,...), de sécuriser les pratiques aéronautiques, sécuriser les sorties réalisées au profit d'utilisateurs n'entrant pas dans les catégories ci-dessus (entraînement à la voltige, vols d'avions de Chasse,...) et sécuriser l'intervention des secours lors d'accidents.

Nombre total de sorties astreinte : 122

Organigramme



Revue de presse

- 1) L'exemple exemplaire de Niort / Piloter (revue nationale – 10 000 ex)
- 2) Aaaaavions / TMV
- 3) Voltige aérienne : des as qui donnent le vertige / Nouvelle République
- 4) Voltige : le talent se pose à Souché / Courrier de l'ouest
- 5) Courriers des lecteurs / Nouvelle République
- 6) Les meilleurs pilotes français de voltige s'entraînent à Niort / France 3
- 7) Courrier des lecteurs / Nouvelle République
- 8) Un Flight Dating à l'aérodrome / Courrier de l'ouest
- 9) Opération séduction à l'aérodrome de Niort / Nouvelle République
- 10) La porte s'ouvre et je plonge / Courrier de l'ouest
- 11) Faits divers / Courrier de l'ouest
- 12) En panne moteur, un avion se crashe : 2 blessés / Nouvelle République
- 13) Y à t-il un pilote à l'aérodrome de Niort / Nouvelle république
- 14) Courrier des lecteurs / Nouvelle république
- 15) Un jeune pilote niortais tué dans la chute de son ULM / Nouvelle république
- 16) Faits divers / Courrier de l'ouest
- 17) Un parachutiste gravement blessé / Courrier de l'ouest
- 18) Faits divers / Nouvelle république
- 19) Faits divers / Nouvelle république
- 20) Faits divers / Courrier de l'ouest
- 21) Chute libre pour les givrées engagées contre le cancer / Nouvelle république
- 22) Aérodrome de Niort / ULM Magazine (revue nationale - 15 000ex)